



## DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

**2022 DAC 361** Subventions (57.500 euros) à huit associations œuvrant dans le domaine de la mémoire et signature de trois conventions pluriannuelles d'objectifs.

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à huit associations œuvrant dans le domaine de la mémoire et de signer des conventions pluriannuelles d'objectifs avec trois d'entre elles.

Ce soutien ainsi apporté vise à poursuivre la mise en valeur de quatre enjeux majeurs pour la transmission et le travail de mémoire, à savoir, l'esprit et la flamme des mouvements de Résistance intérieure et extérieure durant la Seconde Guerre mondiale, le soutien aux associations et groupements d'anciens combattants et à leurs actions vis-à-vis de la jeunesse, la préservation de la mémoire, de l'histoire et la mise en valeur d'archives et de sources historiques méconnues, et enfin le souvenir et la mémoire de la Shoah.

Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association **Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie EPHMGA**, pour ses activités liées à la connaissance et à l'enseignement de la Guerre d'Algérie. En 2022, dans le cadre du soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, et afin de transmettre cette mémoire aux jeunes générations, elle travaillera avec le concours des enseignants sur un projet intitulé « *Comment enseigner cette page d'histoire ? Avec qui, pour qui, avec quels outils ?* ». Elle poursuivra l'enrichissement de son site internet, la réalisation de documentaires et l'organisation de visites-conférences sur les sites dédiés aux archives à destination des élèves et des professeurs.

Une subvention de 3.000 euros est attribuée à l'**Association 24 août 1944** qui a pour but de faire connaître et de cultiver la mémoire historique de la Libération de Paris en 1944 en liant cette célébration à la participation des antifascistes espagnols de la 2e DB, en exposant toutes les facettes de cette lutte commencée le 19 juillet 1936 en Espagne, continuée sur différents fronts en Europe et en Afrique, et plus particulièrement dans les maquis en France. Pour beaucoup de femmes et d'hommes, elle se prolongea dans le combat contre le franquisme, jusque dans les années 1960. L'association s'attache, entre autres, à réaliser des recherches, animer des débats, présenter des expositions, diffuser et réaliser des films, publier des documents et organiser des événements commémoratifs et festifs. En 2022, elle réalisera un film documentaire *Le Drapeau : 8 mai 1945 Les républicains espagnols dans la Seconde Guerre mondiale*. Le gouvernement espagnol a décidé de faire du 8 mai la Journée d'hommage et du souvenir de l'Exil afin d'honorer les trois cent mille républicains espagnols exilés dont 35 000 d'entre eux ont péri dans les combats de la Résistance, dans les Forces Françaises Libres, dans les armées alliées et dans les camps d'extermination nazis. Ce film enrichi de documents, photographies et témoignages participera à la transmission de cette mémoire auprès des nouvelles générations. Elle présentera deux expositions concomitantes : *Les chemins de l'exil* de Philippe Gaussot et *Le sang n'est pas eau* de Pierre Gonnord, enrichies de photographies d'enfants exilés et portraits et témoignages de femmes et d'hommes exilés.

Une subvention de 4.500 euros est attribuée à l'association **Les Oublié-e-s de la Mémoire Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire** qui a pour objet de fédérer sur le territoire national des personnes physiques et morales, qui reconnaissent que la déportation des homosexuel.le.s est un élément constitutif de la Mémoire commune. Elle œuvre à la création de lieux mémoriels, de toute forme, sur tout le territoire pour la connaissance et la reconnaissance de la déportation pour motif d'homosexualité et notamment pour l'édification d'un monument national à la mémoire des victimes de l'homophobie dans l'Histoire.

Une subvention de 2.000 euros est attribuée au **Cercle d'Etudes de la Déportation et de la Shoah** qui a été créé à l'initiative d'enseignants du secondaire et de l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, regroupant des professeurs d'histoire et des enseignants du second degré, des universitaires, des bibliothécaires, des chercheurs. Depuis sa création en 2004, le Cercle d'Etudes travaille sur les témoignages recueillis auprès des anciens déportés et a mis en place une commission de témoins et de professeurs destinée à préparer les documents pédagogiques et les interventions devant les élèves. Cette association poursuivra en 2022 ses actions habituelles. Elle organisera des conférences accompagnées de témoignages d'anciens déportés.

Une subvention de 10.000 euros est attribuée à **la Fondation de la Résistance** dont l'objet est de maintenir et de transmettre aux générations futures l'esprit de la Résistance, symbolisé par l'Appel du Général de Gaulle, le 18 juin 1940, et de contribuer ainsi à la formation civique des plus jeunes. La Fondation collecte, préserve et valorise les archives historiques de la Résistance et anime chaque année à Paris le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Ce concours donne aux jeunes qui y participent l'occasion de rencontrer directement des déportés et des résistants et à ce titre d'établir un lien entre les générations. En 2022, la fondation poursuivra le développement du Musée de la Résistance en ligne, créé en 2011, par l'enrichissement de la carte des lieux de mémoire et la mise en ligne d'une base de données de faits de Résistance et de noms de Résistants. Résolument grand public et adapté au public scolaire, ce musée, virtuel et interactif, retransmet l'histoire de la Résistance et reçoit environ 15.000 visiteurs par mois. Par ailleurs, elle enrichit régulièrement l'application mobile qu'elle a créée et qui permet à l'utilisateur, de visualiser, grâce à la géolocalisation, les lieux de mémoire se trouvant à proximité de l'endroit où il se situe.

Une subvention de 10.000 euros est attribuée à **la Maison des Anciens Combattants de la 2e D.B** dont l'objet est de regrouper tous ceux qui ont appartenu à la 2e Division Blindée (D.B.) afin d'apporter à ses membres, en souvenir et pour la survivance de leur fraternité d'armes et de leur solidarité au combat, entraide et assistance sous toutes leurs formes. Elle participe aux diverses commémorations et cérémonies du souvenir, nationales et régionales telles que l'Appel du 18 juin, le débarquement de la 2e D.B. dans la Manche, la libération de Strasbourg et de Paris. En 2022, elle poursuivra le développement du guide touristique répertoriant les communes de la Voie de la 2e DB, itinéraire répertoriant les communes, situées entre Saint-Martin de Varreville (50) et Strasbourg (67) qui ont été libérées par la 2e DB ou dans lesquelles le Général Leclerc a établi son poste de commandement. Ces communes seront dotées d'une borne et de panneaux explicatifs retraçant l'historique de la 2e DB et les événements propres à la commune concernée. Ces installations constitueront, à terme, les bases d'un musée virtuel qui sera mis à disposition des visiteurs via Internet et renforcé par le guide touristique « Voie de la 2e DB ».

Une subvention de 10.000 euros est attribuée à **l'Œuvre de Secours aux Enfants (O.S.E)** afin de soutenir son programme Ecoute Mémoire Histoire qui regroupe des actions d'aide et d'accompagnement aux survivants de la Shoah et à leurs familles. Cet accompagnement se fait par le biais d'un service spécifique et bien structuré : des groupes de parole, un groupe d'écriture collective, une aide à l'écriture individuelle et un atelier d'expression artistique. Tous les deux mois, plus de neuf cents personnes reçoivent ce programme. Aussi, trois fois par semaine, un espace convivial nommé Pause-Café, accueille des rencontres, échanges, conférences et activités diverses. Le but de ces actions est de permettre l'accompagnement des survivants de la Shoah et de leur famille par des activités de partage et d'expression. Son programme Archives Histoire aide les enfants que l'association a accueillis pendant la

guerre à reconstituer leurs parcours et à faire valoir leurs droits. Elle compte 3 500 dossiers d'enfants de la Shoah passés dans ses maisons d'enfants et en possède à peu près autant venus des pays du Maghreb et d'Egypte.

Une subvention de 14.000 euros est attribuée **au Comité Parisien de la Libération** dont 4.000 euros pour le fonctionnement de l'association et 10.000 euros pour l'organisation de la Journée Nationale de la Résistance 2022, qui se tiendra comme chaque année, le 27 mai. Dans les jours précédant et suivant cette date, l'association proposera un programme à la fois commémoratif, artistique et culturel (cérémonies, accueil d'exposition, rencontres-débats, projections de films). Cette programmation s'articulera sur le thème du Concours national annuel de la Résistance et de la Déportation, à savoir "La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIe Reich (1944-1945)".

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les trois conventions pluriannuelles d'objectifs, jointes au présent projet.

La Maire de Paris